

Pourquoi les Personnes Handicapées ne Trouvent pas de Travail ? Une Explication en Termes de Facteurs Psychosociaux

Odile Rohmer¹, Eva Louvet¹, & Joanna Cohen²

¹ Laboratoire de Psychologie des Cognitions (EA 4440), Université de Strasbourg

² Laboratoire Cognition, Santé, Socialisation (EA 6291), Université de Reims

odile.rohmer@unistra.fr

Introduction

La littérature sur le handicap souligne la nécessité de prendre en considération les processus psychosociaux pour éclairer les comportements à l'égard des personnes en situation de handicap et œuvrer vers une meilleure participation sociale de ces personnes (Watermeyer, 2012). En effet, le modèle social du handicap, tel qu'il est promu par l'Organisation Mondiale de la Santé, privilégie les aspects politiques et législatifs des actions possibles, au détriment d'une prise en compte des croyances qui entravent le processus de participation sociale. Ainsi, en considérant que c'est la société qui produit du handicap, de nombreux pays proposent des lois et actions positives, permettant aux individus de devenir des citoyens à part entière et surtout d'accéder au monde du travail. Or, malgré une législation très favorable à l'emploi, le taux d'insertion des travailleurs handicapés reste particulièrement décevant (Loeb, 2013). L'objectif de nos recherches est de comprendre le décalage entre attitudes favorables aux personnes handicapées et exclusion du marché de l'emploi, en analysant les variables psychosociales qui pourraient expliquer les conduites sociales de mise à l'écart.

Nous faisons l'hypothèse que l'image positive des personnes handicapées repose sur la perception d'individus courageux et motivés à dépasser leur déficience. Par contre, malgré un accès à la formation facilitée, ces personnes ne sont toujours pas perçues comme compétentes et on imagine qu'elles auront de moins bonnes performances professionnelles que leurs pairs sans handicap, ce qui peut expliquer pourquoi elles restent écartées du marché du travail.

Méthode

Nous avons réalisé 3 études expérimentales qui reposent sur des paradigmes de cognition sociale implicite (Bargh & Chartrand, 2000). La première étude ($N = 94$) utilise un paradigme d'amorçage séquentiel. Une amorce apparaît sur un écran de façon subliminale et est suivie par des suites de lettres. La tâche des sujets est d'indiquer si la suite de lettres est un mot ou un non mot. Nous mesurons le temps mis par les participants à identifier des mots traduisant l'effort (e.g. courageux, motivé) et des mots traduisant la compétence (e.g. capable, performant), suivant que ces mots soient précédés d'une amorce « handicap » (pictogramme symbolisant le handicap) ou non (pictogramme symbolisant un piéton). La seconde étude ($N = 58$) met des participants valides en situation de handicap en les plaçant dans un fauteuil roulant. Leur tâche est de s'évaluer sur des caractéristiques relevant de l'effort (e.g. volontaire) et de la compétence (e.g. intelligent) sur des échelles auto-rapportées, puis de réaliser un test de logique (NV7). Leurs résultats sont comparés à d'autres participants installés dans un fauteuil de bureau. La troisième étude ($N = 71$) utilise un paradigme d'amorçage conceptuel : on active le handicap chez des participants valides et handicapés (sans déficit des membres supérieurs) à travers une tâche de complétion de phrases, puis on mesure les performances de ces participants en termes de rapidité et d'habileté à une tâche d'habileté manuelle (9-hole-peg-test), comparativement à d'autres en condition contrôle.

Résultats

Pour la 1^{ère} étude, les analyses de variance indiquent que l'effort est aussi rapidement associé au handicap qu'au valide, alors que la compétence est significativement moins rapidement associé au handicap ($p < .02$). Après l'activation du handicap, les mots liés à l'effort sont plus rapidement

reconnus que ceux associés à la compétence ($p < .001$).

Pour la 2^{ème} étude, les analyses de variance indiquent que les participants installés dans un fauteuil roulant se décrivent moins en termes de compétence que ceux installés sur une chaise ($p < .01$). Ils montrent également plus de persévérance dans la réalisation de la tâche ($p < .001$), ce qui tend seulement à améliorer leurs performances réelles ($p < .09$).

Les résultats de la 3^{ème} étude indiquent des performances moindres pour tous les participants chez lesquels a été activée l'image du handicap : ils sont plus maladroits que les autres ($p < .03$). Les participants handicapés sont plus maladroits que les autres participants, même sans activation du handicap ($p < .001$), alors même que leur déficience n'atteint pas les possibilités de préhension requises pour cette tâche.

Discussion

L'objectif de ces recherches était de montrer comment le handicap est difficilement lié à l'idée de performance. Nos résultats indiquent avec consistance que le handicap est associé automatiquement à l'effort plutôt qu'à la compétence. Cette association acquise, non consciente et mémorisée (Bargh & Chartrand, 2000) est capable de modifier la perception de soi et les performances des individus (Wheeler & Petty, 2001). Ces processus automatiques peuvent expliquer les difficultés d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés : dans une société libérale qui prône la compétitivité, l'efficacité et la performance, les qualités liées aux compétences sont sans doute plus valorisées que celles liées à l'effort (Louvet & Rohmer, 2010). Même si la société soutient les personnes handicapées et apprécie leur courage à dépasser les limites de leur déficience, ces qualités ne sont pas celles qui sont prisées sur le marché de l'emploi. Nos résultats semblent indiquer que cette image d'un individu peu performant semble particulièrement disponible chez les personnes elles-mêmes handicapées, avec le risque de ne pas correctement se défendre sur le marché du travail.

Références

- Bargh, J. A., & Chartrand, T. L. (2000). The mind in the middle: A practical guide to priming and automaticity research. In H. T. Reis & C. M. Judd (Eds.), *Handbook of Research Methods in Social and Personality Psychology* (pp. 253-285). New York: Cambridge University Press.
- Loeb, M. (2013). Disability statistics: an integral but missing (and misunderstood) component of development work. *Nordic Journal of Human Rights*, 31, 292-305.
- Louvet, E., & Rohmer, O. (2010). Les travailleurs handicapés sont-ils perçus comme des travailleurs compétents ? *Psychologie du Travail et des Organisations*, 16, 47-62.
- Watermeyer, B. (2012). Is it possible to create a politically engaged, contextual psychology of disability? *Disability and Society*, 27, 161-174.
- Wheeler, S. C., & Petty, R. E. (2001). The effects of stereotype activation on behavior: A review of possible mechanisms. *Psychological Bulletin*, 127, 797-826.

Catégories sportives, athlètes handicapés et technologie

François Mandin¹

¹ EA 1165 « Centre de Droit Maritime et Océanique », UFR STAPS, Université de Nantes
francois.mandin@univ-nantes.fr

La compétition sportive repose sur un ensemble de catégories. Le but de ces catégories est de placer les athlètes dans une situation d'égalité la plus concrète possible afin que le vainqueur soit indiscutable. Elles fondent le droit de participer à la compétition et la validité du résultat. Le classement du compétiteur dans une catégorie interdit en principe de concourir dans une autre catégorie. Les distinctions fondées sur le genre, l'âge ou le poids sont souvent retenues. Il en est de même de la classification entre les athlètes dits valides et les athlètes dits handicapés. Elle conduit à séparer les compétitions (jeux olympiques, jeux paralympiques). L'égalité sportive justifie-t-elle cette classification fondée sur le handicap ? Faut-il différencier entre les handicaps dans tous les sports ? Quelles ont été les évolutions de la réglementation sportive sur ce point ? Quelles sont les perspectives d'avenir ?

Cette classification a déjà été discutée par certains sportifs handicapés. Les innovations technologiques ont permis de concevoir des prothèses qui atténuent, voire effacent, sur le plan sportif, le handicap. Des athlètes dits handicapés ont demandé à participer aux compétitions des sportifs dits valides. Sur le plan sportif, cette demande a généré débats et controverses. Les prothèses, alors même qu'elles les placent ou replacent au rang des personnes dites valides, sont envisagées comme des « produits » procurant un avantage technologique dénaturant l'égalité entre compétiteur. On arrive ainsi à une sorte de paradoxe : le sportif handicapé, utilisant une prothèse, serait au plan sportif, plus avantageux. La figure du sportif bionique, voire de « l'homme augmenté » est en arrière-plan. Comment analyser juridiquement ce paradoxe ? Quelles ont été les propositions normatives sur ce point ?

Les débats en cours dans le domaine des compétitions sportives rejoignent des questions plus générales. Les classifications internationales proposent aujourd'hui de distinguer les notions de déficience, d'incapacité et de handicap. De sorte que la dénomination de personnes en situation de handicap tend à se substituer à celle de personne handicapée. Cette évolution est-elle prise en compte dans le domaine sportif ? Faut-il considérer que la possibilité pour un sportif handicapé d'utiliser des prothèses participe de l'égalité des chances (Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées) ? L'égalité sportive doit-elle alors se fondre dans le processus d'égalité des chances ? Si cette perspective se dessinait, quel serait en retour son impact sur l'égalité sportive et plus largement sur le recours aux prothèses et/ou aux aides « technologiques » dans le sport ?

Références

Buy Frédéric (2012). *Droit du sport*, LGDJ, Paris, 3^e éd.

Ministère des sports (2014). *Sport, handicap et discrimination*, Pôle Ressources Nationales « Sport et Handicap ».

Callède Jean-Paul (2012). Les sportifs bioniques : entre logique réparatrice et tentation transgressive, Perspectives normatives, Communication Colloque *L'Humain Augmenté. État des lieux et perspectives critiques*, Institut des Sciences de la Communication du CNRS, Paris, vendredi 14 décembre 2012.

Ryall Emily (2012), Humans, athletes and cyborgs: Where next for sport? *Bulletin of Sport and Culture* 35: 7-9.

Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Code du sport

Analyse sociologique de la souffrance à travers le vécu sportif des athlètes handicapés (étude sur l'équipe nationale Tunisienne)

*Nadia Sayari*¹

¹ Laboratoire « Parcours de vie et dynamiques sociales », Université de Sfax
Nadyasayari@yahoo.fr

Tout naturellement, le corps parle, expose le bonheur et la douleur ou la difficulté à vivre, à être aux autres et au monde. On reconnaît la présence physique du corps, comme champ des sens, outil perceptif et réceptif comme l'affirme Luc De Heusch, le corps humain est ainsi façonné au plus profond de lui-même par le symbolisme social « qui suscite jusqu'au plus intime, au plus infirme de nos gestes en des sensations » (Le Breton, 1992) . L'importance du corps, qui ne cesse d'être rappelée par les conceptions psychophysiologiques de l'effort, ne diminue en rien ses significations morales. Ainsi, les expressions « se faire mal », « progresser » et « se dépasser » évoquent les valeurs principales associées à l'effort physique. Le sport de haut niveau est le lieu d'une utilisation extrême du corps. « Le corps de l'athlète handicapé se trouve en position d'ambivalence entre la matérialité de la déficience qu'accuse le regard d'autrui et les exigences de la performance sportive » (Lachheb, Moualla, 2009) ; entre une souffrance plus ou moins intense occasionnée par l'effort physique et la volonté de dépassement de soi comme seul garant de sa réussite.

Cette communication s'intéresse aux souffrances de ces athlètes. Elle s'appuie sur un travail d'enquête portant sur la violence vécue par les personnes handicapées, ainsi que sur les obstacles et les difficultés qu'elles rencontrent dans leurs environnements d'actions quotidiens. Il s'agira à partir d'une analyse sociologique, d'éclairer le sens et la portée de cette souffrance vécue dans le domaine sportif. La souffrance n'est jamais facile à définir.

Elle renvoie à une construction subjective qui sera ici appréhendée à partir de l'analyse qualitative des retranscriptions d'entretiens qui ont été menés auprès d'athlètes handicapés.

Les entretiens, de type « récit de vie », visaient à inciter ces derniers de relater et à expliciter les principaux moments qui, selon eux, ont eu une influence sur le cours de leur existence.

L'interprétation de leurs discours permet de pointer les éléments liés à l'expérience du handicap qui affectent négativement leur vécu et leur bien-être.

En définitive, ces données montrent que les athlètes de haut niveau handicapés sont beaucoup plus atteints, beaucoup plus meurtris quant ils se sentent impuissants, abandonnés, incompris, dévalorisés. La souffrance devient encore plus insidieuse lorsqu'ils ne se sentent plus soutenus par leur fédération, leurs pairs, leurs parents, leurs proches et la population en général.

Avec l'impression d'être délaissés, ils souffrent dans leur engagement professionnel. Le sentiment d'épuisement et d'abandon est alors lié au tarissement des sources de sens qui, en sport de haut niveau, procurent habituellement des sentiments de satisfaction et d'accomplissement.

Références

Le Breton, D. (1992). *La sociologie du corps*, Paris, PUF.

Le Breton, D. (1995). *Anthropologie de la douleur*, Paris, Médaillé.

Le Breton, D. (1999). *L'adieu au corps*, Paris, Médaillé.

Le Breton, D. (2007). *En souffrance : Adolescence et entrée dans la vie*, Paris, Médaillé.

Boetsch, G et Chev e, D. (2000). *Le corps dans tous ses  tats : regard anthropologique*, Paris, CNRS.